Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 27 MARS 2025

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h25 en présence de 12 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10/03/25

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

M. Eple soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**12**
Pour	**:**	**0**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

18h30 départ de Mme Grosdenier, représentante des professeurs et d'Anouck Pailler, représentante des élèves

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

2.1. DGH

M. Eple présente la structure de l'établissement et les dernières évolutions.
L'initiation au numérique en sixième est préservée car les effectifs prévus pour les quatre classes (inférieurs à 24) permettent de ne pas faire de groupe en sciences. Ce sera à surveiller si les chiffres évoluent et s'il y a des arrivées en cours d'année.

Les représentants des professeurs interviennent avant le vote : le problème de cette répartition n'est pas la répartition en elle-même, puisque nous devons faire avec ce qui est donné ; ce qui pose problème, ce sont les moyens attribués qui ne permettent que très peu d'ajustements.

M. Eple soumet la répartition des moyens au vote :

Votants	**:**	**10**
Pour	**:**	**3**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**7**

La répartition est approuvée.

19h45 départ de Mme Mordrel, représentante des professeurs

3. ORGANISATION MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

3.1 Compte financier

Mme Nicaud introduit le compte financier qui se veut un état des lieux des finances de l'établissement. Deux votes doivent avoir lieu à l'issue de la présentation : l'adoption du compte financier et l'affection des résultats.

Mme Nicaud commence par souligner le problème de personnel dans le service gestion de l'établissement, étant donné que le secrétaire général d'établissement n'est pas remplacé. Les adjoints de gestion ne peuvent tout assumer et Mme Nicaud précise que la situation est proche de la rupture.
Les services du rectorat sont au courant de la situation mais personne ne semble disponible pour le remplacement.
Une discussion s'engage sur les différentes possibilités de recrutement du personnel manquant.

Mme Nicaud présente le compte financier.

Étant donné les difficultés du service gestion de l'établissement, Mme Nicaud propose d'inciter les familles à contacter directement l'agence comptable pour trouver les solutions de paiement (échéanciers, virements...).

M. Eple soumet le compte financier au vote :

Votants	**:**	**9**
Pour	**:**	**9**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte financier est approuvé à l'unanimité.

Mme Nicaud propose l'affectation du résultat négatif (2291,36€) au fonds de roulement.

M. Eple soumet l'affectation du résultat au vote :

Votants	**:**	**9**
Pour	**:**	**9**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

3.2. Prélèvement sur fonds de réserve

Un prélèvement sur fonds de réserve est proposé à hauteur de 50 000€ pour le renouvellement de deux véhicules (Traffic).

M. Eple soumet le prélèvement au vote :

Votants	**:**	**9**
Pour	**:**	**9**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le prélèvement est approuvé à l'unanimité.

3.3. Admission en non-valeur

M. Eple demande l'admission en non-valeur d'une créance datant de 2023 pour un montant de 25,58€.
Pour les sommes au-delà de 30€, il y a recouvrement par voie d'huissier, en deçà, les frais sont finalement plus importants que la somme à recouvrer.

M. Eple soumet l'admission en non-valeur au vote :

Votants	**:**	**9**
Pour	**:**	**9**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'admission en non-valeur est approuvée à l'unanimité.

3.4. Contrats et conventions

Monsieur Eple propose une révision de contrat à la baisse pour Mme Menanteau (archiviste) : nombre de jours nécessaires à la prestation moins important que prévu et donc frais de déplacement inférieurs. Le montant global s'élève donc désormais à 9708,50€ (ancien contrat d'un peu plus de 10 000€).

M. Eple soumet la révision du contrat au vote :

Votants	**:**	**9**
Pour	**:**	**9**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

La révision du contrat est approuvée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DIVERSES

- **Décompte heures non remplacées**

Pour répondre à la demande des représentants des parents d'élèves et pour faire le point d'étape annuel des remplacements par le Pacte, monsieur Eple présente le bilan des remplacements à ce stade de l'année :

- 28,61 % des heures non assurées ont été remplacées (contre 12 % l'an dernier)
- 12 pactes consommés (7,5 au lycée) ; aucun reste (1,5 au lycée)

- **Rôle et fonction des professeurs principaux, en troisième surtout (parents)**

- **Mise en place du prélèvement automatique (parents)**

Ce mode de paiement n'est pas possible pour l'instant, il est cependant possible de régler les factures par virement bancaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

L'ordonnateur,
M. Eple

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON

Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie